



16 Boulevard Winston Churchill 21000 DIJON / 03.80.71.52.03 / secretariat@bourgognefranche-comtebasketball.org
 Site: www.bourgognefranche-comtebasketball.org

Bureau visioconférence

Mercredi 14 octobre 2026

Procès-verbal N°4

2026/2027

Membres présents : Sylvie AUBRY (visio), Philippe BOSSARD, Noël GAUDILLIERE, Michel MARGUERY, Didier MALISZEWSKI, Jean-Luc MARTIN, Gilles PRUDON, Benjamin SOUSSIA (visio), Sylvie THOMAS (visio).

Membre excusé : Clément RIBAU COURT.

Invités présents : Nicolas FAURE, Loïc BEAUVOIR.

Michel MARGUERY, Président de la Ligue, ouvre la réunion en remerciant les membres et les invités présents pour ce Bureau.

1- Présidence

Michel MARGUERY effectue un point sur les effectifs licences et constate une baisse de 4,45 % du nombre de licences par rapport à la saison précédente. Cette diminution apparaît particulièrement marquée dans certains départements. Il est également relevé que certaines licences restent encore en cours de validation.

L'Assemblée Générale de la FFBB s'est tenue le samedi 3 octobre dernier à Lyon. La Ligue félicite les personnes de la région BFC qui ont été récompensées pour leur engagement. Félicitation à Jacky VERNOUD pour l'attribution du Coq de Bronze par le Président de la Fédération.

Concernant les élections fédérales de décembre, trois sièges du Comité Directeur de la FFBB sont à renouveler. Les représentants de la Ligue déjà désignés comme électeurs demeurent inchangés. (Isabelle LANDRE et Philippe BOSSARD).

Une réunion regroupant l'ensemble des salariés de la Ligue est organisée le jeudi 15 octobre afin de travailler sur les grandes lignes de fonctionnement et de renforcer la coordination entre les

équipes.

Une formation consacrée à l'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle sera également mise en place pour les salariés et les élus intéressés. L'objectif est notamment de développer des usages concrets pour la production de comptes rendus, de présentations, de formulaires, d'inscriptions et pour l'évolution des outils de communication et du site internet.

L'action Octobre Rose est renouvelée cette saison avec une dotation de ballons à destination des équipes féminines seniors régionales. La distribution a toutefois été rendue difficile par le calendrier du mois d'octobre et plusieurs ballons n'ont pas pu être remis lors des rencontres concernées. Une communication sera effectuée auprès des clubs afin de préciser les modalités de récupération des dotations restantes.

Le Bureau souhaite par ailleurs poursuivre les démarches de recherche de partenaires pour les équipements des sélections régionales. Une réflexion est engagée afin de cibler notamment les entreprises liées aux familles des joueurs et joueuses des pôles et des sélections, avec la possibilité de proposer des conventions pluriannuelles.

2- Secrétaire Général

Gilles PRUDON rappelle que la réunion de zone est programmée le samedi 28 novembre 2026 à Chalon-sur-Saône.

Le Bureau rappelle l'importance d'une organisation claire des échanges avec les clubs et les comités. Les retours verbaux doivent, lorsque cela est nécessaire, être formalisés par écrit afin de permettre un suivi précis des situations.

Il est demandé aux commissions de produire des comptes rendus synthétiques à l'issue de leurs réunions, selon le format commun mis à disposition dans le Drive de la Ligue. Une attention particulière sera portée à la relecture des notes et courriers à caractère institutionnel avant leur diffusion.

3- Trésorerie

Philippe BOSSARD indique qu'un montant important reste à encaisser. Les échéances étant fixées à la mi-octobre, un nouveau point sera réalisé à la fin du mois. Conformément aux décisions précédentes, une majoration de 2 % sera appliquée aux clubs n'ayant pas régularisé leur situation à l'échéance prévue.

Le Bureau échange sur la taxe d'apprentissage. La Ligue doit vérifier son habilitation à percevoir cette taxe au titre de ses activités de formation et de son statut d'OF. Si cette possibilité est confirmée, une démarche de communication sera mise en place auprès des entreprises, fournisseurs, partenaires et experts-comptables afin de favoriser le fléchage de cette contribution vers la Ligue.

4- Point des commissions

- *Commission formation dirigeants (Matthieu PELZ-FERRY) :*

Matthieu PELZ-FERRY effectue un retour sur la réunion de sa commission et expose les actions à venir.

Un programme de quatre visioconférences à destination des dirigeants est prévu au cours de la saison : 19 novembre, 14 janvier, 11 mars et 13 mai. Chaque séance durera environ une heure,

avec une intervention d'environ vingt minutes suivie d'un temps d'échanges. La première séance portera sur le rôle et les responsabilités des dirigeants. Une réunion préparatoire avec l'intervenant est prévue le 2 novembre. La communication devra être anticipée afin de favoriser la participation des dirigeants.

- *Commission compétitions : (Didier MALISZEWSKI) :*

Didier MALISZEWSKI indique que les quarts de finale des Coupes Territoriales régionales seniors ont eu lieu ce week-end pour les masculins et le week-end prochain pour les féminine. Plusieurs forfaits ont été enregistrés, notamment dans certaines compétitions jeunes.

- *Commission CRJT (Jean-Luc MARTIN) :*

Jean-Luc MARTIN réalise un point sur le suivi des entraîneurs, des pôles et des sélections. Un bilan des techniciens sera effectué pendant la période de Toussaint afin d'évaluer leur fonctionnement et d'identifier d'éventuelles difficultés, notamment en matière de transport et d'organisation.

Une réunion de la commission sera organisée prochainement ainsi qu'un point avec les comités sur les actions menées, leurs besoins et les relations avec la commission.

Jean-Luc MARTIN au niveau du statut de l'entraîneurs rappelle la nécessité de respecter les obligations liées à la qualification et à la validation des entraîneurs inscrits sur les équipes régionales. Les situations non régularisées devront faire l'objet d'un suivi et, le cas échéant, des sanctions prévues par les règlements seront appliquées.

Les candidatures pour l'accueil des finales régionales Challenge Benjamin(e) ont été envoyées aux clubs avec une date limite au 15 décembre 2026.

- *Commission Régionale des Officiels (Benjamin SOUSSIA) :*

Benjamin SOUSSIA présente le bilan des stages de début de saison et des sessions de rattrapage. Malheureusement une dizaine d'échecs aux tests théoriques ou physiques, entraînant les conséquences prévues par les règlements (descente de niveau).

Les observations des arbitres et des nouveaux OTM ont débuté. Plusieurs nouveaux OTM sont en cours d'observation.

Un stage de formateurs labellisés est organisé le samedi 23 octobre 2026, huit participants sont inscrits, ce qui correspond au minimum attendu. Il est rappelé que la présence de formateurs labellisés est indispensable au maintien de la capacité des comités à organiser la formation des arbitres départementaux. Une vigilance particulière est portée sur les comités ne disposant pas encore de formateur labellisé.

5- Questions diverses

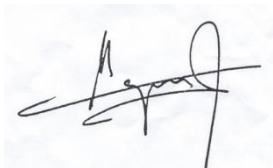
Michel MARGUERY indique que dans le cadre des actions « Vivre ensemble », le questionnaire adressé aux comités n'ayant pas encore permis d'obtenir suffisamment de retours, le calendrier des actions sera légèrement décalé.

Concernant l'organisation du match de l'équipe de France à Dijon, une partie importante de l'organisation sera assurée par le club support. La Ligue et le Comité 21 seront amenées à

solliciter des bénévoles pour compléter le dispositif. Un appel aux membres du comité directeur a été effectué.

Prochaine réunion du Comité Directeur le jeudi 5 novembre 2026 à 19h30.

Fin de la séance à 19h30.



Le Président,
Michel MARGUERY



Le Secrétaire Général,
Gilles PRUDON